L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 25 AVRIL 1893.

LE CENTENAIRE
—DU—
Siège Episcopal
—DE LA—
Nouvelle-Orléans.

Les noces d'argent sacerdotales du Très Rév. Père Mignot.

Hier, vers six heures du soir, une foule énorme stationnait devant la Cathédrale St-Louis pour assister aux derniers préparatifs de la fête qui doit avoir lieu ce soir. Une vaste estrade est adossée au portail de l'édifice. Elle est tout entière entourée d'une vaste draperie, aux couleurs du Souverain Pontife. Au-dessous, une tenture aux couleurs de l'Union américaine. A la droite de l'estrade, le drapeau espagnol; à la gauche, le drapeau français. A droite et à gauche, s'étendant en éventail, du côté de la place Jackson, les pavillons de toutes les nations catholiques du globe. Au milieu de l'estrade, la tribune destinée aux orateurs: l'honorable White, sénateur des Etats-Unis, qui doit parler en anglais, et le lieutenant-gouverneur de l'Etat, l'honorable Ch. Parlange, qui prononcera le discours en français.

A la hauteur de la grande horloge, un énorme croissant d'où jailliront en feux électriques cee mots: Gloria Deo. Au-dessous, la tiare pontificale et les clés symboliques. De chaque côté du portail, les deux dates: 1793-1893, le tout illuminé, à l'électricité. Au-dessus de la grande porte d'entrée, l'écusson de l'Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

La cérémonie du matin est fixée à 9 heures.

Le rendez-vous général est à l'Archevêché.

Les enfants de chœur de toutes les églises devront s'y trouver à 9 h précises et se masseront dans la cour, du côté de la rue de Chartres.

Les prêtres qui ne sont pas officiants, se rendront aussi directement à l'Archevêché; ils devront être en soutane, en surplis, avec la barette.

Les prêtres, officiant à la messe, se réuniront dans la sacristie de la Cathédrale pour y revêtir leurs ornements sacerdotaux, et se rendront en corps, à l'Archevêché, précédés des enfants de chœur de l'Eglise métropolitaine. Les Prélats seront à l'Archevêché, à 9 heures; ils y prendront la chape et la mitre.

Un service particulier est attaché à la garde et au transport des valises du clergé.

Nous avons déjà donné la route et l'ordre du cortège; nous n'y reviendrons pas aujourd'hui.

Le cortège fera son entrée à la Cathédrale au son de la *Marche du Prophète*, de Meyerbeer, par l'orchestre, sous la direction du prof. Paul Gourdon.

Un grand chœur de 60 voix, formé par les chœurs des différentes églises catholiques de la Nouvelle Orléans, accompagné par l'orgue et par un orchestre de 40 musiciens, sous la direction du Prof. Paul Gourdon, exécutera la Grande Messe Solennelle de Ste Cécile, de Gounod.

Voici la place assignée aux membres du clergé dans la Cathédrale.

Les enfants de chœur prenant part directe à la cérémonie seront placés dans le sanctuaire; les autres, occuperont les marches qui longent la balustrade de la communion. Tous sont sous la direction des Pères Aveillé et Drossaerts.

Les prêtres non officiants occuperont les premiers rangs de siéges, en dehors du sanctuaire.

Les prélats occuperont les stalles et les pris-Dieu.

Le cardinal Gibbons prendra place sur le trône, entouré des diacres d'honneur Mgr Permin et le Rév. J. B. Descrouz, S.J.

Le messe sera chantée par Mgr Janssens.

Prêtre assistant, le Trs Rév. Bogaerts, vicaire-général.

1er Diacre assistant, le Très Rév. F. Mistelbrouck.

2me Diacre d'honneur, le Rév. Langlois.

Diacre et sous diacre de la messe, les Rév. N. Davis, S. J. et Abbot, C. M.

Noms des prêtres servants: Acolytes, RR. Sacchiochi et Bolot; porte-croix, R. Bardi; acé mitrain, R. Thébault; acé baculum, R. Farrelly; acé candelam, R. Heurionnet; Thuriféraires, RR. Richen et Trainor.

Les deux discours, pendant la messe, seront prononcés par l'archevêque Ryan, en anglais, et par le Rév. Hage, en français.

Nous donnerons demain les détails du banquier.

Le soir, à 7 h. 1/2, grand mass meeting devant la Cathédrale. Les prélats, le clergé, les orateurs occuperont la plateforme amphithéâtre. Eclairage à giorno à l'électricité.

En cas de mauvais temps, les discours auront lieu dans la Cathédrale. Heureusement le temps paraît être au beau fixe. Il n'y a donc pas à redouter d'accident de ce genre.

L'autre jour, M. Dumas dînait chez une grande dame..... de théâtre, où il était seul de son sexe parmi une douzaine de convives.

—Vous qui connaissez si bien tout, lui demanda, en riant, la maîtresse de la maison, dites-nous pourquoi il y a des hommes?

—Madame, répondit l'écrivain, pour empêcher les femmes de s'ennuiner!

Entre bohèmes:

—Mon cher, j'ai trouvé des fonds, j'ouvre un théâtre.

—Quel genre exploiterez-vous?

—Le genre humain.

Un horrible *à peu près* commis au foyer du Théâtre-Français.

Coquelin cadet.—Sais-tu pourquoi la mère de Charles Terront pourrait être de Marseille?

Worms.—Oh! non.

Coquelin cadet.—Parce que, le jour de la naissance de Charles, Mme Terront a cru que son fils serait sédentaire, but renouerait, au lieu d'être le bicycliste célèbre qu'il est devenu et, ce jour-là, la *mère moudit Terront ne*

Worms.—Tu n'es pas honteux?

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un Mulet.

A. Baldwin & Co Limited vs. Ocean Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,839.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le 1 MAI, 2 mai 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

En face de mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

Un mulet gris.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 avril—21 27 mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de propriétés de valeur non Foeyfarre entre Camp et Magnolia, de la rue à l'arrière étant la rue Calliope.

Charles F. Holden vs ses créanciers No 35,960.

Eureka Homestead Society vs Charles M. Holden, No 37,175.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un jugement et écrit de vente rendu et signé 3 avril 1893, dans l'affaire susmentionnée et d'un writ de fieri facias contre Charles M. Holden dans l'affaire secondement mentionnée, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Escos St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlot désigné par le numéro municipal 158, borné par les rues Foeyfarre et Calliope et Camp et Magnolia; le dit lot étant désigné par le lot No 45 et mesurant vingt-cinq pieds et six pouces de face à la rue Foeyfarre sur une profondeur de cent trente-deux pieds sept pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, en pied américain, conformément à un plan fait par Edgar Filts, voyer, en date du 7 septembre 1891 et annexé pour référence à un acte de vente pardevant M. T. Dumas, notaire, en date du 14 octobre 1891. Le dit lot étant désigné par le dit No 45 sur un plan dressé par L. Bringier, voyer, en date du 1 mai 1846 et inscrit à un acte pardevant B. McCoy, notaire, le 25 mai 1846.

Une mobilé indivise de la moitié du [illegible] vente dans l'affaire de l'huissier Vallon, en date du 23 juin 1892, et une moitié indivise du [illegible] dans l'affaire du writ de [illegible] Fellows, 37,175.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 avril—12 20 27 mai 3

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

SÉANCE ANNUELLE.

Voilà bien longtemps, —depuis leur fondation, au fait, que nous suivons avec une curiosité, un intérêt qui ne se sont jamais démentis, les concours annuels institués par l'Athénée Louisianais.

Il y en a eu de très beaux, de très brillants; ils étaient très courus alors; il pleuvait des manuscrits, dont quelques uns étaient excellemment pensés et excellemment écrits. Les juges étaient quelquefois embarrassés dans le choix qu'ils avaient à faire du lauréat et, surtout, de la lauréate, et nous avons vu jusqu'à deux médailles d'or décernées *ex æquo* dans la même séance.

Les temps sont bien changés. On remarque un relâchement général dans les esprits; les zèles sont refroidis; les envois sont rares et diminuent en valeur autant qu'en nombre.

La langue française perd, tous les jours, du terrain; c'est un fait lamentable, mais que nous sommes obligés de constater. A qui la faute? nous l'ignorons. Mais prenons y garde. Chez toute population qui abandonne sa langue maternelle, il y a décadence, et décadence irrémédiable. Chaque race a sa façon de penser, de sentir et un idiome spécial, créé, façonné, perfectionné par elle pour exprimer ses idées, ses sentiments, et qui, seule, est capable de les rendre d'une façon adéquate. Hors de là, pas de salut pour ses arts, pour ses littérature, pour ses salons, pour sa civilisation, pour la patrie elle-même.

Il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais de lien aussi puissant que la langue, pour unir entr'elles les agglomérations d'hommes et les resserrer en une solide phalange. Enlever ce lien, il y a désagrégation immédiate, relâchement dans les rapports de tous les jours et de tous les instants des individus entr'eux et, finalement, dissolution du corps social. Ce n'est vieux comme le monde; c'est l'histoire de la Tour de Babel.

Ah! quelle belle étude il y aurait à faire sur ce grave sujet qui intéresse si vivement notre population de langue française! A la rescousse donc! Que chacun se mette vaillamment à l'œuvre et travaille à regagner le terrain perdu! C'est, surtout, à la femme qu'il appartient d'opérer le salut de la langue. Elle est reine au foyer, reine au salon, reine dans le domaine de l'intelligence et de l'art. C'est à elle de donner le signal d'une salutaire réaction, de remettre en honneur un langage qui faisait jadis la joie et l'orgueil de la maison, et que se fait gloire de parler tout ce qui en ce monde se pique d'élégance, de savoir, d'intelligence, et d'entente des arts.

En fait, le concours de 1892 comme l'annonçait le programme de dimanche, a été bien pauvre. Très peu de manuscrits, et ceux qui avaient été envoyés, indignes de toute espèce de récompense.

Nous espérons bien que pareille situation ne se renouvellera plus; nous comptons sur un brillant tournoi littéraire, cette année.

En revanche, le Dr Mercier, secrétaire perpétuel de l'Athénée, a fait une conférence fort attrayante sur la vie intime des anciens Romains, sur la façon un peu cavalière dont ils se procuraient des femmes, quand il leur en manquait; sur la puissance terrible du père de famille et l'autorité qu'il exerçait au foyer; sur la rôle de la femme, de la matrone, ainsi que sur la vie et les fonctions sacerdotales de la Vestale—presqu'un cours d'histoire sur les mœurs privées de ce peuple et qui ont été une des sources de son incomparable grandeur.

Cette conférence a vivement intéressé l'auditoire qui a souligné plus d'un passage heureux par ses applaudissements. Nous n'insisterons pas sur l'allocution prononcée, au commencement de la séance, par le Président, le prof. A. Portier. Le rôle qu'il avait à remplir n'était pas des plus agréables; il lui fallait constater l'échec du concours. Il l'a fait dans les meilleurs termes possibles.

Nous avons hâte d'arriver à la partie artistique de la séance, qui a été très brillante. Pas nombreuses les exécutions—trois morceaux seulement—mais excellentes, et elles ont obtenu un très vif succès.

Il y a longtemps que nous n'avions entendu Mlle A. Seawell, une des plus charmantes voix qu'il y ait à la Nlle-Orléans—un alto d'une superbe qualité de son, au timbre extrêmement élégant; un des trois,—et non le dernier,—des plus ravissants organes que nous possédions en ce genre. Dieu sait qu'il n'en mas que pas,parmi nous. La Nouvelle-Orléans est une véritable pépinière d'altos, et c'est vraiment une gloire que d'y pouvoir briller au premier rang. La voix est d'une ampleur plus que suffisante et, d'un bout à l'autre d'une égalité, d'une homogénéité très rare. Ce qui distingue aujourd'hui cet alto, c'est une remarquable correction et une sobriété qui fait le plus grand honneur à son goût. Jamais un éclat intempestif, jamais la moindre disparate. Elle nous a rappelé en deux et trois passages la manière de Mlle Lena Little, une des meilleures chanteuses qu'ait produites la Nouvelle Orléans et qui est allée cueillir, au loin, en Europe, des lauriers dont nous étions trop avares à son égard.

Nous ne pensions que Mlle Seawell, une Américaine pure, croyons-nous, chantait en française. Elle s'en est acquittée d'une merveilleuse façon et les applaudissements redoublés se sont chargés de lui apprendre combien elle avait fait plaisir à l'assemblée. Rappelée, elle est revenue chanter une seconde mélodie plus légère, toujours en français. Une Américaine a noblement vengé notre langue de l'espèce d'abandon où la laissent trop de personnes. Merci.

Encore un artiste, M. Doucet, qui ne se fait pas assez souvent entendre. Il a une jolie qualité de son et manie son instrument avec une grande habileté—on n'est pas seulement un convenable instrumentiste d'orchestre, mais un véritable soliste; il manque quelquefois de fermeté, jamais de correction; il sait faire son instrument chanter et soupirer de tendres mélodies M. Doucet a obtenu un très vif succès; ce n'était que justice.

A M. [illegible] Rhoncour d'enlever les derniers [illegible] de l'ensemble. Elles [illegible] M. Wahrman, et déjà une vieille [illegible] aimée de notre public. [illegible] en verve et son brio ordinaire [illegible] le relief qu'il donne à tout ce [illegible] son talent, il a brillamment exécuté une Chanson Polonaise de Wieniawski, qu'a très habilement accompagnée Mlle B. Shearer. L'assemblée s'est ensuite dispersée, et... comme l'a dit fort bien le président Portier: à l'année prochaine!

N'oublions pas de citer les membres du comité de réception:

Dr F. Larue, président; MM. le Dr F. J. Chalaron, H. de Lavergne, N. Roux, G. Pollock, Dr S. Delaup, G. Grima, Jules Wogan, E. J. Barrett, P. Joubert, J. Buddecke, Prof. H. L. Ducrocq, L. C. Quintero.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 25 Avril 1893. Indications pour la Louisiane: Pluies locales occasionnelles, vents vifs du sud.

Température du 24 avril 1893.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 143 rue du Canal.

Heure Centrale et Barome.	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	73	20
Midi	84	26
3 P. M.	84	26
6 P. M.	82	25

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

Fisher Lumber Manufacturing Company a la ville de la Nouvelle-Orléans un terrain borné par les rues Short, Huso, Pearl et St. Charles, $300.

J. D. Taylor à Wm. Bread, six terrains borné par l'avenue Carrollton et les rues Jeannette, Sixième et Dublin, $2,000.

A. M. Benedic, Jr., à Carrollton City Railroad Company, cinq terrains bornés par les rues Joseph, Constance, Arabella et Laurel, $4,100.

J. H. Keller à H. Toelke, cinq terrains bornés par les rues Howard, Troisième, Quatrième et Liberty, $1,000.

Firemen's Building Association à J. Schoen, deux terrains bornés par les rues Royale, Dauphine, Montégut et Clouet, $5,000.

Jos. Rittiner et ala à Mme J. Espy, un terrain borné par les rues Bourbon, Ursulines, Dauphine et Hôpital, $5,600.

F. Fischer à Albert Faber, un terrain borné par les rues Clinton, Esther, Hillary et Levée, $1,100.

Mme E. F. Lhote à E. Thompson, un terrain borné par les rues Carondelet, St-Charles, Delord et Calliope, $5,725.

Third District Building and Loan Association à F. Schunat, un terrain borné par les rues Dauphine, St-Ferdinand, Bourgogne et Cotton Press, $375.

Cour Suprême—La ville de Baltimore contre la Nlle Orléans en partage d'une propriété appartenant soi-disant aux deux municipalités. Le jugement rendu en faveur de la Nlle-Orléans est confirmé.

La Cour Suprême a rejeté la demande d'appel des individus condamnés pour l'assassinat du caporal Fitzgerald.

Cour Criminelle.—Section A.—L'affaire Albert a été remise à ce matin à 10 heures.

Il sera défendu par M. Luxenberg. L'état sera représenté par MM. Butler et Lionel Adams. Albert est l'assassin de Mme Wyman, capturé dernièrement dans le Nord.

Alex Johnson, le nègre qui a tué John Mitchell en face l'église Ste. Anne, le 17 avril 1892, a été condamné à 20 ans de travaux forcés et $2000 d'amende.

Exercices de Printemps.—Le *Southern Athletic Club*, un des plus populaires ici, en raison de sa composition et du nombre de ses membres, donnera ses exercices de la saison, le samedi, 6 mai, sur le champ de courses, Fair Grounds.

Tout le *high life*, le monde élégant y sera, est-il besoin de le dire? Nos remerciements pour les invitations reçues.

Tentative de suicide.—Un barbier du nom de A. Keller, âgé de 24 ans, qui habite coin Villeré et St-Louis et est marié depuis un an, a tenté de se suicider en sautant dans le fleuve, pour mettre fin à ses infortunes conjugales, ainsi que le prouve un billet adressé par lui à sa femme, et dans lequel il disait qu'il allait se noyer pour avoir la paix.

Ayant sauté dans le fleuve de la passerelle d'un steamboat, en présence de plusieurs personnes, il a été promptement retiré de l'eau et emmené au poste de police.

Le revolver.—Dimanche matin, Wm. Jossler qui habite au No 35 de la rue des Ursulines, s'est caché dans une alcôve et a tiré 5 coups de revolver sur l'ex agents Thos. Haley et un nommé Joe. Bower alors qu'ils rentraient chez eux à 1:30 heures A. M.

Ils se sont réfugiés derrière une vitrine dans laquelle se sont logées deux balles. Après avoir déchargé son arme, Zander l'a jetée et s'est enfui, chassé par les deux hommes qui aidés de plusieurs passants l'ont arrêté et remis entre les mains du sergent Hevron.

Haley avait eu la veille au soir une discussion avec des individus en compagnie desquels se trouvait Zander. Celui-ci dit qu'en sortant de l'Eden Théâtre, il avait été suivi par deux individus qu'il croyait animés de mauvaises intentions et qu'après être rentré chez lui, il avait tiré sur deux personnes, les confondant avec ceux qui l'avaient suivi.

Le feu.—Hier matin, à 8 heures 30, le feu pris dans une chambre à coucher au No 123 de la rue Polymnie, chez Mme McCarthy. Dommage $15.

Vols.—Dimanche soir à 11 h. 30, tandis que M. Coakley directeur de la blanchisserie situé coin Commerce et Lafayette, mettait son paletot, un individu resté inconnu l'a frappé à la tête et renversé sans connaissance. Lorsque il a repris l'usage de ses sens, M. Coakley a constaté qu'on lui avait volé $55.

—Des malfaiteurs ont volé dans un tiroir chez M. T. P. Helwick, épicier, No 71 avenue Carrollton, une boîte à cigares contenant pour $284 de bijoux.

—Hier matin, entre 5 et 6 heures, des voleurs ont pénétré chez M. J. T. Hall, No 350 rue Bienville et ont emporté pour $10 de vêtements, un billet de $10 qui se trouvait dans la poche d'un pantalon et trois billets à l'ordre de $50 chacun. Les voleurs sont entrés par l'allée dont la porte avait été laissée ouverte.

Young Men's Excelsior Jr. Benevolent Association.—Cette Association a célébré son neuvième anniversaire, dimanche 23 avril, à Lake View Park. Voici comment se compose son bureau:

E. H. Walt, chairman du bureau des directeurs; J. E. Ramos, chairman des amusements et pic-nic; George J. Vicoca, secrétaire; C. Hernueyer, grand marshal.

Officiers des Juniors. — Louis Beck, grand marshal officiant; H. A. Rens, président; Louis Beck, 1er vice-président; L. Williams, 2me vice-président; Albert Klein, secrétaire aux archives; William Meyer, secrétaire aux finances; G. W. Springer, trésorier; Frank Steindlein, gardien; Joseph Monaly, grand marshal.

Brutalité.—Joseph Bourm, un gardien du City Park, ayant essayé d'arrêter Prosper Schuqué et Auguste Leiner, ceux-ci l'ont attaqué et frappé si brutalement qu'il a été obligé de prendre le lit. Ils ont été arrêtés.

La police et les joueurs.—Hier, à 1 h. 30 P. M., le sergent Cooper ayant appris qu'environ vingt individus jouaient aux dés, dans un wagon de marchandises, au pied de la rue Julie, s'est rendu sur les lieux en compagnie du sergent Clifton et des agents Kelly et Malone. A leur approche, les joueurs ont offert une résistance désespérée et ont brutalement frappé le sergent Clifton et les deux agents. Ils ont eu beaucoup de peine à arrêter un nègre du nom d'Alfred Smith et un blanc nommé Victor Ladner.

Collision—A 1 h. 30 de l'après-midi, un buggy appartenant à M. J. Schwartz a fait collision à l'intersection des rues Dryades et Poydras, avec la voiture de M. Grande, et l'a endommagé pour environ $50. Le buggy a reçu pour $15 de dommages.

Suicide.—Hier soir à 5 heures 30 Joseph Lafitte, un Français de 52 ans, demeurant au No 214 de la rue Champs Elysées, a été trouvé malade, assis sur le perron du No 90 de la rue Royale.

Comme il ne comprenait pas l'anglais, la police l'a fait transporter par M. M. B. O.denburg, qui occupe le No 88 de la même rue, mais il a refusé de lui répondre.

Une ambulance a été appelée, et il a été transporté à l'Hôpital de Charité où malgré tous les soins, il a expiré à 7 heures du soir. Les internes de service ont déclaré que la mort avait été causée par l'absorption d'une forte dose de mort aux rats.

Laffite qui était un fabricant de cigares, laisse une veuve. Celle-ci a déclaré qu'il avait quitté la maison hier matin, à l'heure accoutumée et que rien dans ses allures ne laissait prévoir son intention d'en finir avec la vie.

Camera Club—Dimanche soir aura lieu au Camera Club l'exhibition hebdomadaire de clichés.

Un [illegible] a été envoyé par le Club de [illegible]

Réunion à la salle d'Artillerie Washington

Sous les auspices de la Ligue de l'Ordre public.

Beaucoup de femmes se trouvaient mêlées hier soir à la foule qui avait répondu à l'appel de la Ligue de l'ordre public et s'était réunie à la salle d'Artillerie Washington pour assister au Mass Meeting annoncé.

La réunion a été ouverte par M. Breedlow Smith qui a annoncé que le but du meeting était de demander aux fonctionnaires le maintien de l'ordre et de la paix. On a obtenu, a-t-il dit, la preuve que l'on a donné comme raison pour ne pas faire observer les lois, que l'opinion publique était contraire à leur mise en vigueur; c'est à la population de prouver qu'il n'en est pas ainsi et c'est dans ce but que nous sommes assemblés ce soir."

Il a présenté le colonel G. W. Vincent comme président du meeting, et M. Geo. W. Young, comme secrétaire.

Celui ci donne lecture de la liste de vice-présidents suivants:

Vice-Présidents:

Lieut-Gouv. Chas Parlange, Chief Justice F. T. Nicholls, Juge C. E. Fenner, Juge L. B. Watkins, Juge J. A. Breaux, Juge T. C. W. Ellis, Juge F. A. Monroe, Juge G. H. Théard, Juge F. D. King, Juge N. H. Rightor, Juge J. H. Ferguson, Juge Jas C. Moise, Très Rév. R. F. Janssens, Très Rév. J. C. Keener, Très Rév D. Scissons, Dr T. R. Markham, Rév. B. Busser, Rév. D. Parser, Rév. W. H. LaPrade, Rév W. C. Pierce, Rév. J. T. Lambert, Rév W. J. Fallon, Rév. H. H. Waters, Rév. J. W. Walden, Dr P. M. Palmer, Rév. Jno. W. Hickey, Juge E. Mitlenberger, Juge H. H. Price, Dr E. S. Levis, Dr T. S Kennedy, Geo. Nicholson, H. J. Hearsey, Rév. J. T. Sawyer, Rév. R. Q. Mallard, Rév. F. X. Cuappens, Rév. M. J. Farelly, Rév. Jno. Purser, Juge W. W. Howe, Juge John Clegg, Dr J. W. Carter, Dr E. T. Shepard, F. G. Ober, Dr L. F. Salomon, C. Harrison Parker, Jno. T. Gibbons, Thos. H. Thorpe, F. P. Poché, L. R. Coleman, Jno. H. O'Connor, W. P. Nicholas, L. M. Finley, W. S. Crawford, H. N. Harrison, W. B. Bloomfield, L. H. Staufer, Jr., J. J. Ziegler, Page M. Becker, Bernard McClure, J. G. Clark, W. C. Flower, Nicholas Burke, Od. J. D. Hill, F. Freret, W. R. Lyman, W. H. Byrnes, J. T. Hayden, Gén. A. S. Badger, B. F. Eshneiman, J. Fred Randolph, A. M. Moulin, Thos. J. Woodward, W. C. Shepard, Henry Wellmann, Philip Werlein, Robert Harry, E. J. Hart, R. E. Craig, W. B. Thomson, R. M. Walmsley, H. W. Spear, J. C. Morris, Pearl Wight, J. B. Woods, Dr. W. E. Brickell, A. A. Woods, C. Doyle, D. Zable, Thos. H. Watson, Capt. A. E. Morphy, Capt W. H. Williams, Edward Booth, R. H. Browne, Thos. Fitzwilliam, Jno. E. Rodd, S. S Prentiss, Thos. G. Rapier, W. W. Sutcliffe, Breedlove Smith, R. S. Rickey, G. B. Mathews, Chas. M. Fosh, Van R. K. Hillard, Joseph Donaldson, Hugh McClockey, J. T. Talmage, W. T. Hirdis, J. H. Keller, E. P. Mackie, Dr C. J. Bickham, Chas. B. Fee, Isaac B. Ellis, Dr Emile Sauter, W. B. Schmidt, Dr G. K. Pratt, Dr E. Dommeing, Henry Haag, W. H. Hodgson, Warren Easton, H. Meader, V. Fédélabore, Chas. Leque, J. B. Meyers, J. N. Avégno, Dr Geo. S. Brown, J. Watts Kearney, J. Henry Lafaye, B. D. Wood, James T. Rodd, W. S. Parkerson, Jas. CeConnell, Geo. E. Sears, Chas. E. Black, Hy. C. Gunnels, H. Ginor, H. V. Ogden, C. R. Julien, W. B. Somerville, Silas Weeks, Prof. Geo. Soulé, John H. Campman, Hon. W. O. Rogers, Lyman S. Widney, Aimer A. Parker, Dr M. J. Magruder, Wm. Preston Johnston, W. H. Mattingly.

Il lit ensuite une lettre de M. E. G. Mallard, éditeur du Southern Presbyterien qui exprime le regret de ne pouvoir assister au meeting.

Le Dr. H. Dickson Burns est le premier orateur.

Il dit qu'il est nécessaire de discuter la question avec calme. Je suis certain, dit il que le mouvement est juste et je prétends que les lois doivent être observées ou abrogées sans expression d'opinion sur leur justice ou leur injustice et la nécessité de les faire observer ou non.

Peu importe mon opinion ou la votre ou celle d'un chef de police, sur telle ou telle loi; les lois sont inscrites sur le livre des statuts.

Il y a dans la constitution une loi qui dit que le jeu doit être réprimé. C'est le vœu du peuple.

Si nous vivions sous un gouvernement tyrannique et que les lois fussent oppressives, nous aurions le droit de nous révolter contre ce gouvernement, mais nous sommes dans une République, dans un Etat libre, gouverné par des bonnes lois et il faut qu'elles soient observées, parce que si elles ne le sont pas on frappe la liberté à la base, on sape le gouvernement, on viole le contrat tacite fait par chacun, de sacrifier une partie de sa liberté et de ses privilèges pour le bien de tous.

L'orateur fait allusion à la loi sur le port d'armes cachées, faisant remarquer qu'on n'a jamais pu la faire observer, et que le port d'armes est devenue une habitude, qu'on tire non pas un revolver mais son revolver, comme on tire sa montre, et qu'un individu qui porte la main derrière son dos est un homme mort.

J'ai ajouté-t-il beaucoup entendu parler récemment, d'immigration, mais puisque nous sommes ici en famille, demandons-nous ce que nous faisons pour l'immigrant et si nous protégeons sa vie humaine comme nous le devons.

Croyez vous que l'immigrant ne sait pas ce qui se passe en Louisiane. Que lui font nos magnifiques ressources, s'il trouvant ici pour trouver la mort et si ses enfants à l'âge de quinze ans trouvent la ressource de nos maisons de jeu.

L'orateur termine en disant qu'il faut chercher la cause dans des lois défectueuses mise en vigueur par des fonctionnaires peu scrupuleux.

Lecture est donnée des résolutions adoptées à une réunion au People's theatre, à laquelle assistaient 1,500 personnes qui, par ces résolutions déclarent sympathiser avec ceux qui se sont réunis à la salle Washington.

Cette communication est signée de MM. D. R. Nobles, Dr. G. M. Branch, Dr. P. W. Falls, F. Downey, S. S. Patten, W. T. Scago, qui ont été nommés membres du comité chargé de la transmettre au président du meeting de la salle d'Artillerie Washington.

L'orateur suivant est le juge McGloin, qui traite le sujet très éloquemment. Il est suivi de M. H. Garland, qui montre la nécessité d'observer la loi du dimanche qui assure une journée de repos aux classes ouvrières.

Avant l'ajournement du meeting, lecture est donnée de résolutions par lesquelles, attendu qu'il existe des lois pour le repos du dimanche, le jeu et le repos dominical obligatoire et que les fonctionnaires publics négligent de les faire observer, violant ainsi la parole donnée à leurs constituants, il est résolu que tout fonctionnaire qui ne remplira pas son mandat sera considéré comme ayant failli à son devoir.

Il est résolu en outre que le président nomme trois comités dans le but de mettre à exécution l'objet de la Ligue, l'un au comité de finances, l'autre au comité pour faire observer la loi du dimanche et le troisième celle qui est destinée à réprimer le jeu.

Affaires Desforges.—C'est aujourd'hui à midi qui va avoir lieu l'enquête du coroner dans l'affaire Desforges. Les témoignages en seront publiés dans le numéro de demain.

Le feu.—A 9 heures 15 P. M., un commencement d'incendie causé par une cheminée en mauvais état a endommagé pour environ $25 le mobilier de Peter Aufdemorte, qui habite au No 140 de la rue Huitième, appartenant à Mme Wm. Namara. Le mobilier est assuré pour $500 à la compagnie des Pompiers.

Moins faits.—Hier matin, à 10 heures, des screwmen qui plaçaient des balles de coton dans la cale du steamship *Wolayseke*, au pied de la rue Sixième, se sont aperçus que plusieurs balles étaient en feu. Elles ont été retirées et éteintes.

—Les étudiants ont été appelés, hier soir à 9 h. 15, au No 81 de la rue rue Franklin, pour donner leurs soins à Emma Ringgold, une négresse de 24 ans, qui avait eu une attaque de delirium tremens.

—A l'encoignure des rues Douane et Franklin, hier soir soir à 11 heures 15, un nègre du nom de Levi Shanon, ayant eu une discussion, à propos d'une somme de 50 cents, avec un autre nègre nommé Frank Arthur l'a légèrement blessé d'un coup de couteau au bras gauche. Tous deux ont été arrêtés et déroulés au poste de police du quatrième precinct.

Ce fut un esprit très fin que Léo Delibes, dont on vient de jouer la *Kassya*.

Et pas ami de la musique discordante et délirante, que certaine école nouvelle pratique à outrance.

On en connaît.

—Des malins! dit Delibe.. Pour que leurs auditeurs ne puissent pas se révoltar, ils commencent par les rendre sourds

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

Concours de marche.

Berlin, 24 avril—Les préparatifs pour le concours de marche entre Berlin et Vienne sont terminés. Le départ aura lieu de Berlin le 29 mai. Le point d'arrivée sera Florisdorf, en faubourg de Vienne. Les concurrents ne marcheront que de 4 heures du matin à 10 heures du soir.

Le baron Nathaniel Rotschild transforme un de ses châteaux en hôpital.

Vienne, 24 avril—Le baron Nathaniel Rotschild a donné son château et sa propriété de Reichenau, situé dans les Alpes Styriennes, pour qu'il en soit fait un hôpital pour ceux qui sont atteints d'affections pulmonaires. Les altérations nécessaires seront faites aux bâtisses et il y sera placé 500 lits. La propriété est évaluée cinq millions de florins.

Incendie à Mali.

Londres, 23 avril—Un incendie que l'on suppose avoir été mis par des grévistes, a détruit à Hell pour £100,000 de propriétés le long des quais.

Guillaume et le Pape.

Rome, 24 avril—L'empereur Guillaume a rendu visite ce matin au Pape. Du Quirinal au Vatican, ce n'a été pour lui qu'une longue ovation. Il est arrivé au Vatican à 12:30 heures.

Le convert était mis pour seize personnes. L'impératrice Augusta est arrivée à 2 heures. Les précautions ont duré une demi-heure.

Pendant ce temps, Guillaume resté seul avec le pape, a continué la conversation. Celle-ci a duré 58 minutes. Le pape s'est montré très affable. L'empereur paraissait distrait et nerveux.

Après l'entrevue la suite de l'empereur a été présentée au Pape.

Contrairement à l'étiquette, Guillaume a été accompagné au départ par le Pape jusqu'à la salle du trône et en quittant Sa Sainteté, l'empereur a fait un mouvement comme pour baiser la main du Pape. Celui-ci l'a retirée précipitamment et saisissant celle de Guillaume, l'a serrée trois fois très cordialement.

Les visiteurs n'ont quitté le Vatican qu'à 4 h. 40.

Rome, 24 avril—On affirme dans les cercles officiels, que pendant leur entretien, Guillaume et le Pape ont discuté les questions relatives à la situation de l'Eglise Catholique en Allemagne et à l'attitude des membres du parti du Centre. On a beaucoup commenté le présent que l'empereur a fait au Cardinal Ledochawski, d'une tabatière en or portant son portrait entouré de diamants.

Le cardinal représente le parti du vatican qui est favorable à la triple alliance et fait opposition au cardinal Rampolla

—Toute la population de Rome était massée aujourd'hui dans les rues pour voir défiler le roi Humbert et la reine Margherite avec toute la cour et les ministres du royaume. Le cortège rendu par le Corso, dans 11 voitures, à la Piazza di Spagna où a eu lieu la revue qui doit mettre fin aux cérémonies de célébration des noces d'argent du roi Humbert.

Pendant la revue, le roi et l'empereur sont passés ensemble à cheval dans les rangs. Après la revue, les troupes ont défilé devant le roi et ses hôtes. Il est rentré au Quirinal à la tête des troupes.

En Norwège.

Christiania, 24 avril—Le Storthing a décidé par un vote de 62 contre 51 de suspendre ses séances indéfiniment par suite de l'attitude du roi Oscar qui a voulu faire opposition à cette assemblée, sur la question consulaire.

La décoration de l'Aigle Noir.

Rome, 24 avril.—L'empereur Guillaume a décoré signor Beneditto Brin, ministre des affaires étrangères d'Italie, de l'Ordre de l'Aigle Rouge. Il a décoré du même Ordre le général Aslanet de San Marzano, commandant du corps d'armée du Nord à Rome

Il a grand cordon de l'Aigle Noir a été offert au lieutenant-général Casey.

Le budget de la Grande-Bretagne.

Londres, 24 avril—Sir Wm Vernon Harcourt, chancelier de l'Echiquier, a soumis les chiffres suivants qui représentent une estimation du budget de l'année fiscale courante: Dépenses, £91,464,000; recettes, £89,890,000; soit un déficit de £1,574,000.

WASHINGTON.

Le commissaire Carter

Washington, 24 avril—Le commissaire Carter qui représente le gouvernement provisoire des îles Hawaï a informé ce matin le secrétaire Gresham qu'il retournera à San Francisco d'où il s'embarquera le 4 mai à bord du *Belgiac* pour les îles.

L'Exposition Colombienne.

Chicago, 24 avril—Aujourd'hui a commencé la dernière semaine pendant laquelle doivent être terminés tous les travaux pour permettre l'ouverture de l'Exposition, et malgré les retards occasionnés par le mauvais temps, les directeurs affirment que tout sera prêt lundi prochain.

L'ouverture ne sera pas remise, avec du soleil, une température un peu plus él